

**CONCOURS D'ENTREE EN 1<sup>RE</sup> ANNEE, SESSION 2022**  
**Vendredi 8 avril 2022**

**Épreuve de création réalisée à domicile**

Cette épreuve vise à apprécier le potentiel de réflexion et de création des candidat-es.

**SUJET**

**VRAI / FAUX**  
**TRUE / FALSE**

Les candidat-es doivent traiter le sujet avec la ou les techniques de leur choix.

Le dossier complet des propositions de réponse à l'épreuve doit comporter :

Possibilité A) **cinq éléments image JPEG (image, photo, composition...) exactement**

ou

Possibilité B) **trois éléments image JPEG (image, photo, composition...) exactement et un fichier numérique d'une minute maximum** format audio ou vidéo ou audio vidéo (mp3 ou mp4). Les candidat-es ayant choisi ce mode de rendu, doivent impérativement vérifier que ces fichiers, audio/vidéo, soient lisibles sur le lecteur VLC (lecteur téléchargeable gratuitement). Une notice technique pour la conversion de vos fichiers est disponible sur le site de l'École.

Ce dossier doit être accompagné d'un descriptif du projet d'une demi-page maximum en PDF, expliquant le choix et le traitement du sujet.

**Rendu de l'épreuve**

Les éléments du dossier sont à télécharger sur le portail du concours <https://concours.ensad.fr> à compter du 8 avril midi et au plus tard le 12 avril à 18h00 ; le dépôt est possible à compter du 8 avril et modifiable avant le 12 avril 18h00.

**Critères d'évaluation**

L'évaluation des dossiers prend en compte la réflexion, la qualité de l'expression plastique et le potentiel expressif et conceptuel.

L'ensemble des éléments de l'épreuve d'admissibilité est anonyme. **Veillez à n'indiquer vos noms et prénoms sur aucun des éléments transmis.**

La possibilité de rédiger ces documents en langue anglaise est laissée aux candidat-es étranger-es ne maîtrisant pas suffisamment le français.

Les candidat-es s'engagent à ce que les éléments produits soient le résultat de leur travail personnel.

Le non-respect des contraintes de format, du nombre d'éléments est éliminatoire.